

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 71 (1974)
Heft: 10

Vorwort: Éditorial
Autor: Fournier, André

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

ÉDITORIAL

Cher rédacteur,

Je ne dispose aujourd'hui que de fort peu de temps, mais il faut que je vous dise que j'ai cherché en vain, de longues heures durant, la réponse à la question que vous avez posée à la suite de la photo-concours que vous avez placée en première page du journal de septembre. Je donne ma « langue au chat » ! Dommage, car j'aurais éprouvé bien du plaisir de pouvoir faire adresser gratuitement notre revue mensuelle à un apiculteur de ma région surnommée « le sauvage » parce qu'il refuse d'adhérer à une société d'apiculture. Je suis pourtant certain qu'en lisant notre journal, ce mien ami finirait par comprendre les multiples avantages que procure l'appartenance à une société d'apiculture.

Je vous disais dans ma dernière lettre que les hausses de mes ruches n'étaient pas très lourdes à mon retour de vacances. Tout compte fait, je me déclare satisfait de la récolte 1974. J'ai vendu tout mon miel à mes anciens clients, au prix officiel fixé par les fédérations suisses. Si je m'étais attaqué aux corps de ruches, j'aurais certainement réalisé quelque argent de plus, mais j'ai eu un peu pitié de mes avettes et j'ai finalement renoncé d'extraire des cadres de corps. Mes peuples ailés sont maintenant prêts pour affronter l'hiver. Le nourrissage est terminé et les ruches calfeutrées.

Dernièrement, quelqu'un m'a laissé entendre que certains apiculteurs de Romandie s'enrichissent d'année en année avec le miel qu'ils vendent ! Pensez-vous que nombreux sont nos collègues qui font fortune avec leurs abeilles ?

Quelles sont les prochaines importantes manifestations apicoles auxquelles les apiculteurs romands pourront prendre part ?

Bien cordialement.

J. des F.

Cher collaborateur J. des F. vous me faites vraiment plaisir. Sans votre lettre, la page destinée à mon éditorial serait restée blanche ce mois-ci.

J'ai regretté de n'avoir pu me rendre à Vevey le 7 septembre

dernier pour assister à *l'amicale des inspecteurs de ruchers de Suisse romande*. Peut-être y étiez-vous ? Cette amicale qui devient une tradition fut, paraît-il, une véritable réussite : une magistrale conférence de M. le Dr Wille du Liebefeld la matinée, une ambiance du tonnerre par la suite. Tous les participants furent enchantés et aucun ne veut mourir avant la prochaine rencontre qui sera organisée en Valais l'an prochain.

Il est bien probable que j'aurai l'occasion de vous serrer la main le **samedi 5 octobre**, journée apicole organisée dans le cadre du Comptoir de Martigny.

A cette occasion, M. le Dr Paul Zimmermann, fidèle collaborateur scientifique de notre journal nous tiendra en haleine en nous parlant de l'évolution de l'apiculture en Suisse.

De plus en plus, cette journée du Comptoir de Martigny rassemble une cohorte toujours plus grande d'apiculteurs de Roman-die. Qu'on se le dise, le déplacement en vaut la peine.

Je ne pense pas que les apiculteurs qui font fortune en vendant leur miel pullulent chez nous. Ce que je sais, c'est que certains appliquent bien la consigne : **le miel est bon, il faut le vendre bon poids et bon prix**. Ces apiculteurs-là ont raison, à la condition de ne point exagérer ! Sachons aussi reconnaître que si nous ne retirions pas quelque bénéfice en élevant nos abeilles, nos rangs seraient plus clairsemés. Quelqu'un d'autorisé n'a-t-il pas dit le 30 fructidor de l'an 9 à l'occasion d'une séance publique de la Société d'agriculture française : **Parmi les moyens de se procurer de l'aisance et même des richesses, je n'en connais point de plus simple, ni de plus facile que l'éducation des abeilles ! Il est vrai** que le ministre qui prononça ces paroles du haut de la tribune serait moins affirmatif de nos jours.

Vos ruches sont prêtes pour affronter l'hiver. C'est très bien. Vous avez pris les devants en les nourrissant tôt. Vous n'avez pas attendu de payer Fr. 3.— ou plus le kilo de sucre.

Vous avez raison de ne pas substituer à vos abeilles le miel emmagasiné dans les cadres du corps de ruche. Vous n'êtes pas avides de tirer profits exagérés et vous savez qu'il est bien de travailler riche en apiculture. Vos abeilles vous en seront d'autant plus reconnaissantes en 1975.

Vous regrettez de n'avoir pu découvrir la bonne réponse de la photo-concours du dernier numéro du journal. C'est bien dommage pour votre ami « Le Sauvage ». Vous pouvez cependant faire comprendre à cet apiculteur hors-la-loi qu'avec le prix de $\frac{2}{3}$ de kilo de miel, il lui est possible de recevoir chaque mois un exem-

plaire de notre revue apicole même s'il ne veut pas faire partie d'une société d'apiculture.

Un seul lecteur du journal, notre collègue **Alcide Berthod** de Bramois nous a communiqué la réponse exacte et complète à la question posée au bas de la photo-concours du mois passé. Toutes nos félicitations vont à M. Berthod pour sa perspicacité.

Il s'agissait de « l'inspection d'hiver du rucher des frères Éricoire à Foix/Ariège ». Cette photo a paru dans notre « Journal suisse d'apiculture » en avril 1974, p. 97.

Cher ami J. des F., avant de vous remercier pour votre bonne collaboration, je me fais un devoir de relever pour vous-même et pour tous les membres de la SAR que le centenaire de notre société se fêtera en 1976 et qu'une souscription est toujours ouverte à cet effet. Ne pensez-vous pas que le moment est venu d'allonger la liste des 22 souscripteurs qui s'est bloquée au 30 juin 1974 ?

Nos abeilles ont été généreuses ! Essayons de l'être à notre tour !

Sion, le 15.9.1974.

A. Fournier.

Souscription ouverte en faveur du Centenaire SAR 1976

Total au 30 juin 1974	Fr. 990.—
Juillet	—
Août	—
Septembre	—
Total au 30 septembre 1974	<u>Fr. 990.—</u>
Augmentation	—

Communique S.A.R.

Contrôle du miel 1974

Nous rappelons que ce service est ouvert **jusqu'au 15 octobre 1974**. Vu la récolte tardive dans certaines régions, nous prions les responsables de sections de faire diligence et de respecter intégralement cette date limite.

O. Schmid.